



CC du Pays de l'Ozon (Siren : 246900765)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Symphorien-d'Ozon
Arrondissement	Lyon
Département	Rhône
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/11/1997
Date d'effet	26/11/1997

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Pierre BALLELIO

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	1 Rue du Stade
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	69360 SAINT SYMPHORIEN D'OZON
Téléphone	04 78 02 93 68
Fax	04 78 02 40 23
Courriel	ccpo@pays-ozon.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	27 632
-----------------------------	--------

Densité moyenne 361,91

Périmètre

Nombre total de communes membres : 7

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
69	Chaponnay (216902700)	4 541
69	Communay (216902726)	4 598
69	Marennas (216902817)	1 993
69	Saint-Symphorien-d'Ozon (216902916)	6 026
69	Sérézin-du-Rhône (216902940)	3 020
69	Simandres (216902957)	1 878
69	Ternay (216902973)	5 576

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>à compter du 1er janvier 2005</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>compétences facultatives : complémentaire GEMAPI Article L211-7 CE : 11°; 6°; 4°</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Parcs de stationnement
<i>Parkings gares et co-voiturage</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
<i>Garantie partielle d'emprunts pour le logement social d'intérêt communautaire</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres
<i>compétence facultative information jeunesse</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
69	Syndicat rhodanien de développement du câble (SRDC) (256901596)	SM fermé	894 026
69	SM d'aménagement et d'assainissement de la vallée de l'Ozon (256900804)	SM ouvert	43 265
69	SM d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise (SEPAL) (256901612)	SM fermé	1 510 549
69	SICTOM Sud Rhône (256901133)	SM fermé	90 800

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)